

NOTE SUR LES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

CHAUFFAGE URBAIN CROIX-ROUGE
Production, transport et distribution de chaleur

RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE
SAISON 2020/2021

I- Caractéristiques générales du contrat

Le contrat de Délégation de Service Public (DSP), d'une durée de 15 ans, prolongé à 25 ans par l'avenant n°12, a été signé avec un groupement, dont SOCCRAM (entité du groupe ENGIE) est le mandataire.

Pour information, les équipements inclus dans le contrat de DSP sont les suivants :

- 172 MW de puissance installée (dont 26 MW d'énergies renouvelables et 51,6 MW pouvant être utilisés comme énergies renouvelable avec le biofioul) :
 - 16 MW sous-station d'échange avec l'UIOM
 - 51,6 MW Gaz naturel, Fioul domestique ou biofioul
 - 42,8 MW Gaz naturel
 - 10 MW Bois
 - 42 MW Charbon (mis à l'arrêt)
- 70 MW de puissance appelée par -10°C
- 16 km de réseau en caniveau (32 km de tuyauterie) et 59 sous-stations d'échange
- 17 000 équivalent-logements desservis

II- Faits marquants de l'exercice

- Juillet et août 2020 : fin des opérations de manœuvres de vannes sur le réseau, arrêt technique et travaux d'été,
- Septembre 2020 : démarrage de la saison de chauffe, démarrage de la chaufferie Bois,
- A partir d'octobre 2020 : maintien de la continuité de service de la production biomasse lors de la crise sanitaire,
- Décembre 2020 : inauguration des nouveaux locaux sociaux, validation du Dossier Fonds Chaleur Bois B + Développement (clause suspensive de l'avenant 24),
- Février 2021 : signature des polices d'abonnement PLURIAL NOVILIA pour le raccordement du quartier Châtillons (clause suspensive de l'avenant 24),

- Avril 2021 : début de la démolition du silo de stockage charbon en vue du projet Bois B, validation en CODERST de l'arrêté modificatif d'exploitation actant l'arrêt du charbon et la mise en service du bois B (clause suspensive de l'avenant 24),
- Mai 2021 : fin de la saison de la biomasse
- Juin 2021 : fin de la saison de chauffe, préparation des travaux Décennale du générateur GB2 et dépôt du permis de construire de la sous-station 500 (alimentation quartier Châtillons).

L'arrêt technique annuel, quant à lui, a été programmé du 22 au 27 août 2020.

III- Qualité du service

Rubrique	Indice et valeur	Echelle des valeurs	Référence du réseau pour la saison	Observations
Continuité du Service	lcs = 26,53	0 - 8760	168	Hors arrêt technique, équivalent à une coupure sur l'ensemble du réseau de moins d'une journée
Performance Environnementale	lperf-env = 0,37	0 - ∞	0,15	Les tonnes CO2 sont moins élevées que les saisons précédentes (coeff. CO2 = 0,083 kgCO2/kWh) mais supérieures à l'allocation en forte baisse
Performance Energétique	lperf-ener = 0,154	0 - 1	0,2	Performance du réseau en hausse
Satisfaction Client	lsatisf = 0 [0 technique - 0 administratif]	0 - ∞	20	Aucune réclamation n'a été enregistrée
Sécurité	lsécu = 1	0 - ∞	0	0 accident avec arrêt durant la saison - 1 accident de travail sans arrêt

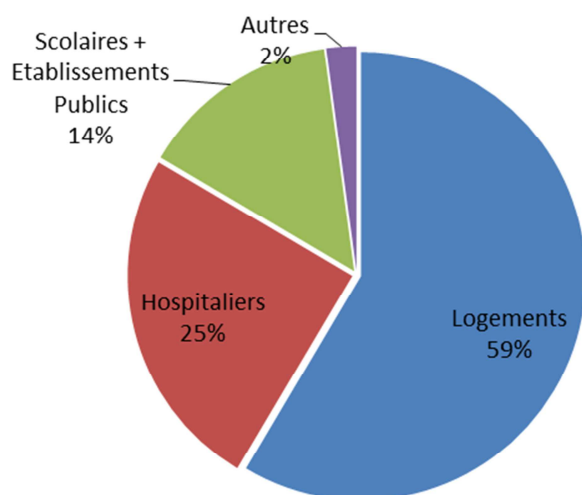
IV- Analyse patrimoniale

Pendant l'arrêt technique, l'ensemble des interventions programmées a été réalisé.

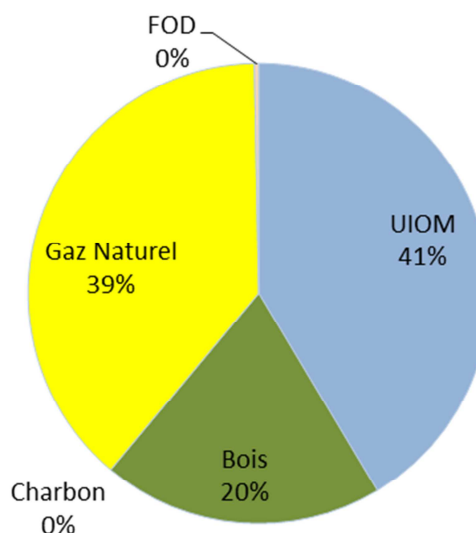
Cette saison, il y a eu 2 nouveaux abonnés au réseau de chauffage urbain (sous-station 220Bis Maison de quartier Pays de France et sous-station 420 CHRU en substitution à la 402).

V- Exploitation du service

Répartition des consommations par abonnés :



Répartition de la mixité énergétique :



Le taux d'énergie renouvelable et de récupération fournie par le réseau est de 63,9 % (61,1% en cumulé sur la saison). Cette énergie est issue de l'usine d'incinération des ordures ménagères (41,4 %) et de la chaufferie bois (19,7 %). Le charbon est remplacé par du Bois B (20 %), complété par du gaz naturel (38,6%) et du fioul domestique (0,3%).

VI- Equilibre économique du service

Chiffres d'affaires :

	SAISON 2019/2020			SAISON 2020/2021		
	€ HT	€TTC	PART SUR TTC	€ HT	€TTC	PART SUR TTC
DJU	2 257		PART	2 530		PART
MWh	143 560		SUR	159 672		SUR
	€ HT	€TTC	TTC	€ HT	€TTC	TTC
R1	5 958 942	6 286 684	48%	6 505 768	6 863 585	53%
r'1	355 685	375 248	3%	339 651	358 332	3%
r2	2 539 261	2 678 920	21%	2 417 128	2 550 070	20%
r3	973 374	1 026 909	8%	983 910	1 038 025	8%
r4	1 134 541	1 196 941	9%	1 134 589	1 196 992	9%
Achats Tonnes CO2	449 150	473 853	4%	826 841	982 317	8%
Remise liée aux travaux UIOM	0	0	0%	0	0	0%
TOTAL	11 410 953	12 038 555		12 207 887	12 989 321	

Le chiffre d'affaires sur la saison concernée est de 12 989 321 € TTC (incluant l'achat de tonnes de CO2) pour un volume de vente de chaleur de 159 672 MWh.

Les ventes ont été plus élevées que celles de la saison précédente du fait de la forte rigueur climatique. Cela a un impact sur le prix de l'énergie, les termes fixes étant répartis sur plus de MWh.

Le prix de vente moyen s'établit alors à 81,86 € TTC du MWh, ce qui représente 764,07 € TTC par équivalent logement pour la fourniture du chauffage et de l'eau chaude sanitaire.

Le montant total de la redevance du délégataire auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims au titre de la mise à disposition des biens s'élève à 201 200 €.

VII- Synthèse et pistes d'amélioration

- Exploitation : Optimisation du taux d'énergies renouvelables et de l'équilibrage du réseau
- Investissement : Etude et travaux sur l'hydraulique de la ceinture
- Développement : extension du réseau et étude sur l'opportunité de le densifier
- Environnement : certification ISO 9001 et ISO 14001